

2014-1102
2014-04-02

FRONT PANEL - FRENCH

PULVÉRISATEUR À BRANCHEMENT RAPIDE

GREEN CROSS®

BUG-B-GON®
INSECTICIDE PRÊT-À-L'EMPLOI
POUR FLEURS ET LÉGUMES

USAGE DOMESTIQUE
CONTIENT DES PYRÉTHRINES DÉRIVÉES D'EXTRAIT DE FLEURS DE
CHRYSANTHÈME

PEUT ÊTRE APPLIQUÉ JUSQU'À LA VEILLE DE LA RÉCOLTE

CONTENU NET : 2 L OU CONTENU NET : 4 L

GARANTIE :

Pyréthrines	0,02%
Butoxyde de pipéronyle.....	0,20%

Contient du benzoate de sodium à raison de 0,10 %, du 2-méthyl-4-
isothiazolin-3-one à raison de 0,00006 % et du 5-chloro-2-méthyl-4-
isothiazolin-3-one à raison de 0,00017 % à titre d'agents de
conservation.

N° D'ENR. : 25345
LOI P.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE DE REMBOURSEMENT

Scotts Canada Ltée
2000 Argentia Road
Plaza #2, Suite 300
Mississauga, Ontario
L5N 1V8

**SOULEVER LE FEUILLET À
DÉCOLLER ET LIRE LE MODE
D'EMPLOI ET LES PRÉCAUTIONS
AVANT D'UTILISER**

MAINTENANT avec pulvérisateur à branchement rapide.

MODE D'EMPLOI ET D'ENTREPOSAGE DU PULVÉRISATEUR À BRANCHEMENT RAPIDE :

1. Défaire le pulvérisateur à gâchette de la bouteille.
2. Défaire le raccord du tuyau rouge et la bobine de la manette du pulvérisateur à gâchette.
3. Insérer le raccord du tuyau dans le bec rouge du bouchon jusqu'à l'obtention d'un déclic.
4. Faire sortir le bec par le haut.
5. Tourner la buse du pulvérisateur pour ou vrir et pulvériser.
6. Ajuster la pulvérisation en tournant la buse pour obtenir un jet à grosses gouttelettes.
7. Entreposage : Après l'emploi, refermer le bec en le mettant à plat. Il n'est pas nécessaire de débrancher le pulvérisateur à gâchette. Fermer la buse du pulvérisateur. Remettre le pulvérisateur en place.

MODE D'EMPLOI :

BIEN SECOUER AVANT L'EMPLOI. Pulvériser de façon à couvrir complètement les deux côtés des feuilles. Le produit doit atteindre les insectes pour les détruire. Répéter le traitement au besoin. Utiliser prudemment sur les jeunes plantes et les nouvelles pousses. Appliquer le soir ou tôt le matin. Ne pas pulvériser en plein soleil. Ne pas appliquer sur le capillaire du Canada. N'utiliser que sur les plantes ci-dessous :

EMPLOIS :		EMPLOIS :	
FLEURS / PLANTES ORNEMENTALES	INSECTES RÉPRIMÉS	LÉGUMES	INSECTES RÉPRIMÉS (rongeurs et suceurs)
Aster, azalée, bégonia, camélia, caoutchouc, chrysanthème, cornouiller, crassule, dahlia, delphinium, forsythie, fusain, fuchsia, géranium, giroflée, glaïeul, gloire du matin, gueule-de-loup, howée de Forster, impatiente, laurier, lierre grimpant, muguet, oeillet, pétunia, rhododendron, rosier, ruine-de-Rome, sauge, souci, violette africaine, zinnia	Altise, cicadelle, mouche blanche, puceron, punaise terne, scarabée du rosier, tétranyque	Asperge, aubergine, bette à cardé, betterave, brocoli, canneberge, céleri, chou de Bruxelles, chou-fleur, chou frisé, chou vert, concombre, courge (Hubbard et Butternut), épinard, haricot, laitue, mais, melon, feuilles de moutarde, navet, piment, pomme de terre, radis, tomate	Altise, punaise des bois, cicadelle, coccinelle mexicaine des haricots, criocère de l'asperge, doryphore de la pomme de terre, fausse-arpenteuse du chou, larve de la fausse-teigne des crucifères, lieuse, mouche blanche, piéride du chou, puceron, tisseuse
NOTE : LES CULTURES PEUVENT ÊTRE TRAITÉES JUSQU'À LA VEILLE DE LA RÉCOLTE.			

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas permettre aux enfants ni aux animaux de compagnie de circuler sur la surface de traitement pendant l'application ni avant que le produit pulvérisé n'ait entièrement séché. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Se laver après l'emploi. Si le produit est utilisé à l'intérieur, sortir les oiseaux et les animaux de compagnie de la pièce à traiter pendant une heure. Ce produit est toxique pour les poissons; recouvrir les aquariums pendant une heure. Ne pas contaminer les lacs, les étangs ni les cours d'eau. Ne pas contaminer l'eau en y jetant les résidus ou en y nettoyant l'équipement.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser le contenant vide mais le jeter aux ordures ménagères.

Renseignements sur les produits : 1-800-668-5669

Site Internet : www.greencrosscanada.com

® utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée

© 2003, Scotts Canada Ltée. Droits mondiaux réservés.

Brevet canadien n° 2,178,002

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))